Le Nord

ADMINISTRATION — LILLE, 15, rue d'Angleterre, LILLE

BUREAU D'ANNONCES — 1, rue des Sept-Agaches, Grand'Place

CONDITIONS	
Par la poste. Un an	20 francs
Six mois	10 francs
Trois mois	5 francs
Départem. non-limitrop. et Etrang., port en sus	

PUBLICITÉ		
Annonces	la ligne	0,40
Réclames	—	0,75
Faits-divers	—	1,50
Chronique locale	—	4,00

TEMPÉRATURE

LILLE, le 14 janvier.

Minimum, nuit, abrité........ — 4·0
Minimum, nuit, découvert.... — 5·0
Surface du sol, 8 h. du matin — 3·0
A 1 mètre de profondeur....... 3·0
A l'air à l'ombre.............. — 2·8
Maximum, jour, à l'ombre..... 3·9
Maximum, jour, au soleil...... 8·2
Etat hygrométrique (8 h. m.) 0·0
Etat du ciel : Pur.
Direction du vent E.

Baromètre. — Le 14 janvier (2 h. du matin la pression était de 776 m/m. Le 15 janvier (8 heures du matin), la pression est de :

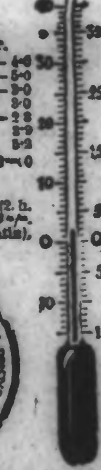

Temps probable. — En France, le temps beau et un peu froid reste probable.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Election du bureau

(Suite)

Sont élus secrétaires :
MM. Félix Poullou 277 voix; Simonnet 275; Petitjean 266; Sabaterie 264; Carpot 251; Marin 238; Violette 236; Villault du Chesnoy 232.
La séance suspendue à 5 h. 25 est reprise à h. moins 10.
Sont élus questeurs :
MM. Saumandre 310 v.; Fajet 276; Chapuis 272.
Le Président proclame le bureau constitué.
La séance est levée à 6 heures et renvoyée à jeudi, à 2 heures.

CHRONIQUE DE LA SEMAINE

Les chérisseurs

Qu'il y a de braves cœurs, tout de même, sur la terre !

On ne se douterait point qu'il y en a tant, et c'est une bonne aubaine, vraiment, quand, rompant avec les traditions d'humilité de la violette, quelques-uns de plus daignent sortir, à travers les feuilles, leur tête au soleil pour répandre au dehors leurs senteurs et parfumer le voisinage.

C'est ainsi qu'on a appris, cette semaine, par les journaux — et avec combien de satisfaction ! — qu'il existait à Lille, pour l'arrondissement, une association de délégués cantonaux.

On n'ignorait évidemment pas l'institution des « délégués », même des délégués cantonaux. Ce qu'on ne savait, c'est que ces derniers avaient compris enfin qu'il était utile et indispensable, pour eux et pour la République, qu'ils fussent constitués en syndicat, ni plus ni moins que les membres de n'importe quel corps de métier.

Les délégués cantonaux de l'arrondissement de Lille ont donc imaginé de défendre les intérêts de leur corporation. Autrement, à quoi serviraient-ils ?

Ils ont envoyé une circulaire, un chef-d'œuvre, il n'y a pas à dire.

Car il faut savoir lire entre les lignes et ne pas s'en tenir à la simple signification des mots et des phrases.

L'Association proteste énergiquement contre un état de choses qu'elle déplore ; elle pousse un cri, qu'elle désire faire entendre des élus du peuple, car il faut, dit-elle, « il faut que la République, que nous chérissons tous, tienne ses engagements. »

Chère République chérie !...

L'état de choses ?

L'état de choses, c'est que la loi de 1882 sur l'instruction laïque, gratuite et obligatoire, n'est pas observée après vingt-cinq années de pratique.

Deux rouages ont été créés pour assurer son application, à savoir les commissions communales scolaires et les caisses communales des écoles ; les premières pour surveiller et encourager, — au besoin par pénalités ! — la fréquentation de l'école, les secondes pour recueillir et distribuer des secours, afin, toujours, de faciliter et d'encourager la fréquentation scolaire.

Ainsi, — voyez-vous cela ? — l'Association des délégués cantonaux de l'arrondissement de Lille a procédé à une enquête, et de cette enquête il résulte la lamentable constatation que sur 116 communes de l'arrondissement, 90 environ ne possèdent pas les rouages précités !

Alors, la petite troupe de délégations n'est pas contente et veut faire la loi.

Elle lance un ballon, que l'Administration ne manquera pas de saisir au vol.

Pensez donc ! La création de commissions scolaires et de caisses des écoles dans toutes les communes ne sera qu'un autre embrigadement de force, d'influences et de volontés par l'appât de faveurs et de décorations, au profit de la politique blocarde, maçonnique, sournoise et soupçonneuse.

Il y a encore des maires « réactionnaires ».

Or, l'Association des délégués cantonaux de l'arrondissement de Lille, qui déclare bien qu'elle n'entend pas que soient réduites les attributions des premiers magistrats des communes, ajoute qu'elle sait que le gouvernement possède des armes efficaces contre les trop nombreux maires qui n'observent pas la loi.

Une arme efficace est évidemment le délégué cantonal anti-maire.

Et puis, avec les maires, « marcheront » les pères de famille.

Ni les uns ni les autres, espérons-le, ne se laisseront intimider par les délégués, quand même la petite troupe doublerait et triplerait.

L'action des délégués cantonaux est suffisamment *connue pour qu'on s'en défie*, et l'on sait assez que, dans les commissions scolaires, comme dans les caisses des écoles, comme à l'école laïque aussi, on ne se souvient des adversaires que pour les traiter en parias à l'occasion.

Les associations de pères de famille n'ont, d'ailleurs, commencé à se former un peu partout que parce qu'on s'est aperçu que le bloc enfariné de tous ces chérisseurs ne disait rien qui vaille.

⁂

Le feu couve depuis plusieurs semaines déjà à l'une des fosses de la Compagnie de Courrières.

La population minière s'en est émue, il est facile de le concevoir, après la terrible catastrophe d'il y a bientôt deux ans.

Ingénieurs de la mine, ingénieur du contrôle et délégué mineur ont rivalisé de dévouement pour prévenir un accident toujours possible, d'autant plus que la cause exacte de la catastrophe des trois fosses de Billy, Méricourt et Sallaumines a été plutôt supposée que découverte.

Le gouvernement a trouvé que l'événement de ces derniers temps valait le déplacement du ministre des travaux publics.

Celui-ci est donc venu à son tour « chérir » les mineurs.

Il est assez amusant de le noter, et de remarquer à quel point d'émerveillement M. Barthou a su faire arriver ceux qui ont eu le bonheur de le voir en « salopette » et en bourgeron, le chapeau de cuir sur la tête et la figure noircie.

Le ministre, disent les relations, a constaté que les appareils dont était munie une équipe de sauveteurs étaient conformes à ceux prescrits par sa circulaire. Comme si le ministre se souvenait d'avoir écrit cette circulaire et comme si, au surplus, il en avait le texte en poche !

Le ministre a suivi les sauveteurs, à distance. Il s'est arrêté, comme les autres, de vingt en vingt mètres. Sa route était pénible. Pauvre ministre, qui souvent avançait en rampant, comme s'il n'y était pas habitué !

Néanmoins, disent encore les relations, le ministre faisait bonne contenance.

Puis M. Barthou a daigné, « bravant tout danger », s'approcher d'une fuite de gaz, pour sentir, et a invité le délégué à l'imiter, en le priant de dire ce qu'il pensait des émanations.

Le délégué s'est approché et a répondu qu'il sentait un souffle....

Enfin, M. le Ministre a bien voulu faire connaître ses impressions.

Courtes et bonnes, les graves impressions du ministre : Toutes les mesures propres à écarter tout danger, dans le cas présent, ont été prescrites.

Assurément, le danger, dans le cas présent, était évité, puisqu'aucune explosion ne s'était produite, au cours de la visite ministérielle.

Puisse-t-il en être ainsi dans l'avenir !

En tout cas, M. Barthou est parti satisfait, satisfait surtout d'avoir cru satisfaire les mineurs, en leur jetant un peu de poudre aux yeux.

⁂

La poudre aux yeux n'est cependant plus toujours bonne à jeter. Il faut savoir s'y prendre, et de ne l'avoir pas su, nos « quinze mille » ne sont pas sans s'apercevoir qu'ils n'ont pas atteint le but.

Il ne se passe guère longtemps que l'un ou l'autre de nos honorables parlementaires n'éprouve de désagréable aventure.

Ainsi, l'autre jour, quelques personnages du Bloc avaient offert un banquet d'adieu au sous-préfet de Mauriac.

On avait porté beaucoup de santés et, comme les autres, M. Fernand Brun, député radical-socialiste de la circonscription.

A la fin du dîner, on s'en fut faire un tour en ville, M. Fernand Brun, un peu éméché, dit l'histoire, comme les autres.

Des électeurs le rencontrèrent et lui cherchèrent noise.

— Va donc, eh ! Quinze-mille !

Il paraît qu'ils lui disaient cela, et bien d'autres choses encore !

Dame, ce ne fut pas du goût de M. Brun et de ses amis. Il y eut bagarre, échange de coups, chapeaux enfoncés, vêtements déchirés.

M. Brun se retira en plus pitoyable état....

Faudrait-il croire que la situation de M. Brun est désormais compromise à Mauriac ?

Pas le moins du monde.

Il suffira de renforcer le nombre des délégués cantonaux ou autres.

Au besoin, on fera venir un ministre.

Et M. Brun lui-même n'aura qu'à chanter le couplet de la Démocratie chérie.

Les électeurs sont si naïfs, là et ailleurs !

CH. L.

ÉCHOS

GRATUITEMENT

Un catholique généreux, qui s'intéresse vivement au succès de la nouvelle Revue, Les Questions Ecclésiastiques, *a bien voulu mettre à notre disposition un certain nombre d'exemplaires de l'ouvrage de M. Gustave Théry sur*

La Séparation de l'Eglise et de l'Etat

Nous offrons donc gratuitement ce volume aux mille premiers abonnés aux Questions Ecclésiastiques. *Prix de l'abonnement : 12 fr. S'adresser à l'Administration, 15, rue d'Angleterre, à Lille.*

MÉTALLURGIE

On nous écrit du Nord, à la *Métallurgie* :

Suivant notre habitude, nous comparerons les cours actuels des divers produits sidérurgiques à ceux pratiqués l'an dernier à pareille époque.

Cette comparaison fait ressortir sur toute la ligne une réduction plus ou moins sensible suivant les catégories de produits.

La baisse atteint plus spécialement les tôles, qui ont reculé de 14 % ; nous en avons fait connaître les raisons. Les poutrelles perdent 10 %, les fers et aciers marchands n'ont abandonné que 7 à 8 % sur les prix de janvier 1907.

L'année ne s'annonce donc pas très favorablement, bien que la demande soit encore assez abondante. Le point critique pour les forges et aciéries, c'est le combustible. Malgré son prix élevé, les charbonnages ne le cèdent qu'avec parcimonie ; l'effort du mineur n'est plus le même qu'autrefois et l'extraction ne suit pas les progrès de la consommation. Ce n'est pas sans craintes que les métallurgistes envisagent l'avenir en raison des difficultés qu'ils éprouvent déjà pour se procurer le pain de l'industrie.

Les rivets et boulons, qui, jusqu'à ce jour, s'étaient très fermement maintenus, cèdent au mouvement de réaction en abandonnant 2 francs par 100 kilos sur les anciens prix de base.

Les commandes de matériel roulant continuent à parvenir aux grands ateliers. La Compagnie de Fives-Lille enregistre 25 locomotives pour l'Orléans. Les ateliers du Nord de la France et les Etablissements Cail se partagent une centaine de voitures automotrices ou de remorques pour le Métropolitain.

Gazette du Nord

MORT de M. le Dr Alexandre Faidherbe

Nous apprenons avec le plus vif regret la mort de M. **Alexandre FAIDHERBE**, docteur en médecine, décédé, lundi soir, à sept heures, à **ROUBAIX**, à l'âge de 40 ans, dans sa maison de la rue de l'Hospice, après une longue et très cruelle maladie.

M. Alexandre Faidherbe, par sa courtoisie, par sa bonté, par la cordialité de ses rapports, s'était attiré l'estime, la sympathie et l'amitié de tous ceux qui le connaissaient. Ses confrères le tenaient en particulière affection et, pendant les longues journées qu'il passa sur son lit de douleur, on peut dire que tout le corps médical de la ville vint lui rendre visite et lui affirmer son attachement.

Le défunt était un travailleur acharné, et innombrables sont les veilles qu'il s'imposa dans le but d'approfondir ses utiles connaissances. Son labeur ardu n'aura d'ailleurs pas été inutile, et les nombreux ouvrages qu'il a écrits ne laisseront pas de profiter à la science et à l'hygiène.

La charité était une vertu qu'il affectionnait et pratiquait par-dessus toutes. Que de malheureux ont été soignés par lui durant de longues maladies sans qu'ils eussent jamais d'honoraires à payer. Le docteur Alexandre Faidherbe avait d'ailleurs entrepris de visiter gratuitement tous les malades assistés des Conférences de Saint-Vincent de Paul des paroisses Notre-Dame et du Saint-Sépulcre.

Ces déshérités avaient pour lui une véritable vénération, tant il se montrait toujours bon, paternel et empressé pour eux.

Le docteur Alexandre Faidherbe est mort dans les sentiments de la plus profonde piété, supportant, sans jamais murmurer, ses cruelles et incessantes tortures, et en faisant l'offrande à Dieu.

Nous tenons à rappeler brièvement les étapes de la carrière si brillante, bien que malheureusement trop brève, du docteur Alexandre Faidherbe.

Il soutint sa thèse de doctorat en 1892 à la Faculté de Médecine de Paris. Elle lui valut la médaille d'argent.

En 1894, il remportait un prix de statistique décerné par l'Académie des Sciences. (Institut de France.)

En 1892 et 96, des prix d'histoire (médailles d'argent et de vermeil) lui étaient attribués par la Société des Sciences, de l'Agriculture et des Arts, à Lille.

En 1896-97-98, il obtenait 3 médailles de vermeil aux concours de la Société Française d'Hygiène, et un prix, en 1896, du Président de la République.

Cette dernière distinction lui a valu d'être nommé membre fondateur du Syndicat forestier de France.

En 1896 et 1898, des récompenses lui étaient décernées par le ministère de l'Intérieur, pour son dévouement pendant l'épidémie de 1896 et pour la vaccine en 1898.

En 1899, il recevait la médaille de vermeil de la Société d'Hygiène de l'Enfance (Académie de France), et une plaquette de bronze de la Société d'Hygiène et d'Architecture.

M. Alex. Faidherbe était président de la section de Roubaix de la Dotation de la Jeunesse de France et avait reçu de cette société une médaille de bronze en 1903 et d'argent en 1907.

Il était président de la Ligue antialcoolique de la Croix-Blanche, pour la région du Nord.

Enfin M. Alexandre Faidherbe faisait partie de la Société d'Emulation de Roubaix.

En cette pénible circonstance, nous adressons à Mme Alexandre Faidherbe et ses enfants l'expression de notre sympathie attristée. Nous présentons également nos chrétiennes condoléances à M. Alexandre Faidherbe, le vénéré père du défunt.

Les funérailles de M. le docteur Alexandre Faidherbe auront lieu vendredi à dix heures, en l'église Notre-Dame.

On annonce la mort :

— A **LILLE**, de **M. Eugène Delahoutte**, employé à la Trésorerie générale du Nord, sociétaire dévoué de la Conférence de St-Vincent de Paul de l'Œuvre de la Jeunesse, ami dévoué de la « Croix », fils de M. Florent Delahoutte, brigadier de police en retraite, décédé subitement dans sa 38e année.

Les funérailles auront lieu jeudi, à neuf heures, en l'église de La Madeleine. Assemblée à la maison mortuaire, rue du Marché-aux-Bêtes, 3.

— A **LILLE**, de **M. Louis Chavatte**, membre du Tiers-Ordre Franciscain, Fraternité Saint-Antoine, décédé dans sa 84e année, muni des Sacrements de notre Mère la Sainte Eglise.

Les funérailles auront lieu vendredi, à sept heures et demie, en l'église N.-D. de Consolation, sa paroisse, d'où son corps sera conduit au cimetière du Sud pour y être inhumé. Assemblée à la maison mortuaire, rue Colbert, 163 bis. Une messe de la part de la Fraternité du Tiers-Ordre sera célébrée dimanche 19 courant, à sept heures, en l'église de N.-D. de Consolation.

— A **CHÉRENG**, à l'âge de 76 ans, de **Mme Le Hardy du Marais**, née **Caroline-Adelaïde d'Hespel de Flencques**.

La défunte était veuve de M. Charles Le Hardy du Marais, qui fut longtemps conseiller d'arrondissement du canton de Lannoy, belle-sœur de Mgr Le Hardy du Marais, ancien évêque de Laval, belle-mère de M. Ernest d'Estreux de Beaugrenier, actuellement conseiller municipal de Chéreng, et de MM. Albéric de Coussemaker et Olivier d'Hespel.

Les funérailles auront lieu à Chéreng, jeudi à 10 h. 1/2 et l'obit, samedi 25, à onze heures.

— Les funérailles de **Mme la douairière d'Aumale, née de Bellaing**, ont été célébrées lundi.

La défunte appartenait à une des familles les plus considérables du Nord. Son grand-père fut l'un des fondateurs des mines d'Anzin ; son père était conseiller général du Nord.

La famille d'Aumale, originaire de Picardie, était une famille militaire ; plusieurs de ses membres furent lieutenants-généraux des armées du Roi : l'un d'eux, le général comte d'Aumale, à la fin du XVIIIe siècle, possédait, avec droit de haute et basse justice, la seigneurie de Rolincourt, à Liévin.

Les funérailles ont eu lieu au milieu d'un grand concours d'amis et de parents venus pour rendre un dernier hommage à cette bienfaitrice des pauvres.

— Mardi, à neuf heures et demie, en l'église de **LA MADELEINE-LEZ-LILLE**, ont été célébrées, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis, les funérailles de **M. Ernest Hespel**, rentier, ancien conseiller municipal et vice-président de l'Harmonie municipale.

Les coins du poêle étaient tenus par MM. G. Fontaine, ancien maire de La Madeleine ; Ricouart, adjoint ; Cappelle, chef, et Jonquel, président de l'Harmonie.

On remarquait dans l'assistance une délégation de cette dernière société et bon nombre de conseillers municipaux.

Nous recommandons aux prières l'âme des défunts et offrons à leurs familles nos chrétiennes condoléances.

— Mardi, à onze heures, a été célébré, en l'église Saint-Martin, à **ROUBAIX**, le mariage de **M. Pierre Mulliez**, fils de M. Mulliez-Scalabre, filateur de coton, avec **Mlle Isabelle Vanden Berghe**, fille de M. Vanden Berghe-Lepoutre, industriel.

Les témoins étaient : pour le marié, MM. Paul Mulliez, filateur, son frère, et Louis Scalabre, son cousin ; pour la mariée, MM. Eugène Vanden Berghe, ingénieur à Menin, et Auguste Lepoutre, industriel, ses oncles.

Le consentement des jeunes époux a été reçu par Mgr Berteaux, qui a également célébré la messe.

Pendant la cérémonie, qui s'est déroulée au milieu d'une assistance nombreuse et choisie, des artistes de talent se sont fait entendre.

M. Jules Bacquart, professeur de violoncelle au Conservatoire de Roubaix, a joué la « Romance de l'Etoile » de Wagner, un « Largo » de Haendel et le « Chant de Walther » de Wagner. M. Wibaut, professeur de chant, a interprété la « Salutation Angélique » de Gounod et « Ave verum » de Balthazar Florence. Puis il a accompagné M. Wibaut dans le « Chant nuptial » de Defives.

L'orgue était tenu par M. Gustave Meyer, compositeur de musique, organiste de Saint-Martin.

Nous adressons nos vœux de bonheur aux jeunes époux.

QUELQUES RÉFLEXIONS
A PROPOS
de la cérémonie militaire de lundi

Nous avons rendu compte hier, sans aucun commentaire, de la cérémonie de remise des décorations qui s'est déroulée à Lille, mais nous nous réservions de revenir sur ce sujet.

Il est des cas où il est nécessaire de protester contre des innovations dont les conséquences sont regrettables ou contre des faits qui produisent une impression fâcheuse. C'est pourquoi, nous, qui voulons une armée forte, disciplinée et respectueuse de ses chefs, nous croyons de notre devoir d'émettre quelques réflexions. Nous avons d'autant plus de raisons de ce faire qu'il nous a été facile de constater que notre opinion est partagée par beaucoup.

La cérémonie s'est déroulée sur un emplacement dont le choix ne fut pas très heureux. Le terrain, coupé d'arbres et de bancs, ne se prêtait pas aux évolutions toujours si impressionnantes des troupes rendant les honneurs ; le peu d'étendue du quadrilatère, dont les sentinelles indiquaient les bornes, donnait à la cérémonie — qui doit être solennelle — un caractère de trop grande intimité. L'impression était telle qu'elle a provoqué des commentaires comme celui-ci, entendu, par nous, plusieurs fois : « La prochaine fois, on remettra les décorations dans la cave de la citadelle » !

On n'a certainement point donné à la cérémonie tout l'éclat qu'elle méritait : le fait était tellement évident qu'il doit être la conséquence d'ordres ministériels contre lesquels on ne saurait trop protester.

C'est ainsi que, seul, un bataillon du 43e avait été commandé de service.

Pourquoi *si peu de troupes* ? A cause du froid, a-t-on dit. Ce motif — s'il était le vrai — serait de nature à justifier des inquiétudes patriotiques très légitimes. Si les soldats ne peuvent rester sous les armes pendant une demi-heure par la température qu'il faisait lundi, que feraient-ils en campagne ? Mais ce ne peut être le vrai motif, car la foule, qui stationnait pour assister au spectacle, ne donnait pas le moindre signe d'incommodité.

Nous comprenons d'autant moins cette assistance restreinte qu'il s'agissait de remettre — solennellement — la cravate de commandeur de la *Légion d'honneur* au général-adjoint au gouverneur de Lille et qu'en plus de plusieurs officiers décorés de la Légion d'honneur, remise — solennelle — devait être faite de la médaille militaire à plusieurs adjudants.

N'était-ce point le cas de convoquer tous les corps de troupe de la garnison pour augmenter en l'esprit de nos soldats le respect qu'ils doivent avoir pour un officier supérieur appelé à exercer le commandement de la collectivité de la garnison ; n'était-ce point le cas de montrer à tous nos soldats le but qu'ils peuvent atteindre par de bons et loyaux services.

Et, à l'heure présente, n'est-il point nécessaire que des cérémonies de ce genre se déroulent en un endroit où le plus grand nombre de personnes puissent en suivre toutes les phases.

⁂

Nous avons eu à faire d'autres constatations tout aussi « fâcheuses »... le mot ne dépasse pas notre pensée.

Il est fâcheux qu'en semblable occurrence un colonel s'attire de son supérieur une observation parce qu'il avait oublié de faire prendre, à temps, par ses soldats, la position réglementaire pour rendre les honneurs.

M. le colonel de Lartigue était d'ailleurs bien fâcheusement distrait, lundi ; n'a-t-il point commandé de reposer les armes pendant l'exécution de la « Marseillaise ».

Il est fâcheux aussi de devoir constater dans un défilé, — solennel — en colonne que l'alignement n'existait dans aucune ligne du bataillon et que les soldats sont si peu entraînés que la plupart donnaient des signes très évidents de fatigue pour avoir participé à une cérémonie relativement courte.

Il est fâcheux aussi qu'au cours de ce défilé, M. le capitaine Bernache-Assolant ait fourni l'occasion de constater qu'il n'était pas suffisamment maître de sa monture pour rester à la tête de sa compagnie.

On ne peut décidément faire plusieurs choses à la fois : s'occuper de politique, de franc-maçonnerie et d'instruction militaire.

C'est cependant l'instruction militaire qui, par devoir d'état, devrait être la principale, si pas l'unique préoccupation et il est bien fâcheux d'avoir, comme lundi, l'occasion de constater le contraire.

Bloc-Notes

PETITS FEUILLETS

TOUJOURS LA MÊME NÉGLIGENCE

Oh ! ces pompes funèbres ! Oui, c'est encore d'elles qu'il me faut parler. Je ne désespère pourtant pas d'arriver à les voir marcher régulièrement.

Jeudi dernier, 9 janvier, on enterrait une pensionnaire de l'Asile des Petites-Sœurs des Pauvres ; convoi d'indigent naturellement. A la suite d'une messe célébrée en l'église Saint-Sauveur à 7 h. 1/2 on plaça le cercueil sur un corbillard et en route pour le cimetière du Sud. Pas un seul porteur ne suivit le cortège, si bien qu'à la porte de la nécropole le cocher du char mortuaire dut faire appel à un de ses collègues qui s'en retournait, pour porter le corps à la fosse.

Tous deux en chapeau gendarme firent donc office de croque-morts. Peu habitués au maniement de la civière, ils durent s'arrêter trois fois avant d'arriver à la tombe.

On peut juger de la pénible impression que provoque pareille négligence de la part de l'Administration chargée — parce qu'elle l'a demandé — d'assurer le transport des corps !

Il faudra qu'on se décide à exiger un peu plus de correction ! Quand on est payé, on doit travailler proprement.

C'est l'avis de tous les honnêtes citoyens.

Disons en passant que le service ambulancier n'est guère mieux organisé. Lorsqu'un accident se produit, la voiture qui doit emporter le blessé arrive très régulièrement... plusieurs heures après l'appel.

Il ne fait pas bon de se blesser ou de mourir à Lille, car les deux administrations compétentes ne sont pas pressées. Elles ont l'air de dire aux intéressés « Portez-vous vous-même ». Hélas ! si ça pouvait se faire !

O. SOIE.

COURRIER D'O. SOIE

Un lecteur de la « Croix ». — Charmante votre recette fantaisiste pour scier les cigares, mais le moindre paquet de demi-londrès, même de D. B. eût mieux fait mon affaire et celle de mes collègues.

LE DRAME
de la rue de Bapaume
à Tourcoing

ÉTAT SATISFAISANT DES VICTIMES. — SUITE DE L'ENQUÊTE. — AUDITION DES TÉMOINS. — CONFRONTATION A L'HOPITAL. — LE PARDON DE LA JEUNE FILLE. — LE PARQUET DE LILLE A TOURCOING.

La nuit de lundi à mardi n'a pas été aussi mauvaise qu'on le craignait pour Philomène Delbecque, la cabaretière de l'« Ancien Jura », rue de Bapaume, 4, ni pour sa fille Céline Bertrand, que Gustave Breyne larda de coups de couteau dans l'après-midi de lundi.

Le docteur Julien se montre pourtant très réservé sur le cas de Céline pour laquelle le danger de mort subsiste.

Mardi à 11 heures du matin, M. Moulines, commissaire du 2e arrondissement, a entendu Dieudonné Ramey (et non Remert), un fileur nommé Félix Selen, auxquels Gustave Breyne « en voulait », ainsi que Pierre Nolf, marchand de légumes, rue des Piats avec lequel le meurtrier faisait une partie de cartes. Les témoins n'ont fait que confirmer ce que nous avons dit hier.

Un peu plus tard, Gustave Breyne fut conduit dans la salle des blessés de l'hôpital où ses victimes sont en traitement.

Céline Bertrand, en présence de Breyne qui reconnut la véracité de ses dires, déclara que le premier janvier ce dernier l'avait menacée de mort et lui montrant le poignard qu'il avait fabriqué dans ce but lui avait dit : « Tu vois ceci ; eh bien ! c'est pour toi. » Dimanche dernier, à 11 heures du soir, Breyne avait renouvelé ses menaces qu'il avait davantage précisées par ces mots : « Demain, tu auras de mes nouvelles. »

Enfin, Céline Bertrand ajoute qu'après l'avoir blessée des deux coups de poignard à la poitrine, Breyne lui avait dit : « Maintenant tu as le coup. »

Breyne entend ce récit fait d'une voix extrêmement faible et pleure, puis il demande pardon à Céline Bertrand.

Ce que voyant, la mère de la jeune fille, qui occupe le lit voisin, se met en colère et s'écrie : « En tout cas, tu ne l'auras jamais mon pardon. » Et elle l'invective de telle façon que M. le commissaire se retire en donnant ordre aux agents de ramener Breyne en prison.

M. Vérin, juge d'instruction, accompagné de MM. Montaigne, son greffier, Tardi,

---

FEUILLETON 7.

Mam'zelle Monte-Cristo

Par Charles SOLO

Il venait de quitter la ferme pour se rendre au Kraal voisin, quand il vit un homme très misérablement vêtu qui venait à lui.

Arrivé à quelques pas, l'inconnu s'arrêta, se découvrit, et dans un français correct :

— M. Josselin, je crois ?...

Tout à la fois surpris et charmé d'entendre la langue de son pays, le fermier tendit spontanément la main à cet homme qu'il ne connaissait pas.

— J'ignore à qui je parle, monsieur ; mais vous êtes compatriote et cela me suffit.

— Je me nomme Gaston Blaisois, pour vous servir.

— Soyez le bienvenu, monsieur Blaisois ! En quoi puis-je vous être agréable ?

Le vicomte, qui avait cru inutile de faire étalage du titre de noblesse qu'il avait traîné d'infamie en infamie, eut un profond soupir.

— Hélas ! monsieur, d'après mon extérieur, vous avez compris que ma situation est loin d'être brillante !

— Il y aura toujours à mon foyer une place pour un compatriote malheureux.

— Soyez béni pour cet accueil chaleureux. Je ne demande que du travail. Quelque pénible qu'il soit, je l'accepterai avec reconnaissance, pourvu qu'il me permette de regagner un jour la patrie lointaine.

— La patrie ! Ah ! monsieur ! Vous n'êtes pas seul à la souhaiter.

Puis, comme s'il eût regretté cette confidence, M. Josselin reprit sur le ton du plus vif intérêt :

— Dieu me garde d'être indiscret, mais la présence d'un voyageur isolé, d'un Français surtout, est tellement rare en ces parages que je ne puis m'empêcher...

— De demander quelle fatalité m'a jeté dans ce désert ?... Ma réponse sera simple : Je suis une épave de la plus funeste des passions humaines.

En étendant la main vers l'Ouest :

— Je viens de là !

— Des mines d'or ! Malheureux !

— Oui ! monsieur !... Malheureux au moral comme au physique, acculé au suicide ou voué à la plus misérable des morts si vous ne me tendez une main secourable.

— Ne désespérez pas ! Précisément, j'ai besoin d'un homme de confiance pour me seconder dans la direction de mon exploitation ; l'emploi est modeste, mais je vous prie de l'accepter en attendant mieux.

Le vicomte devait être un bien habile comédien, car des larmes montèrent à ses yeux ; il s'empara des mains de M. Josselin, les sera d'une étreinte forte.

Puis, d'une voix entrecoupée de sanglots :

— Merci, monsieur ! merci ! Vous me rendez force et courage !... Près de vous, je finirai peut-être par oublier cet enfer que furent pour moi les mines d'or.

M. Josselin voulut se dérober à l'expression de cette reconnaissance qu'il pensait sincère.

— A votre accent, M. Blaisois, je crois entendre que vous êtes de Paris.

— Paris !... J'ai eu juste le temps d'y perdre dans une affaire malheureuse la petite fortune que me léguèrent mes parents... Je suis Normand.

— Normand !... fit M. Josselin avec vivacité.

Le bandit comprit qu'une coïncidence inattendue pouvait le trahir, il chercha donc à éluder la réponse.

— Oui ! je suis Normand !... Comme vous peut-être, monsieur !

— Le domaine de *ma famille*, les « Chevillettes », se trouvait non loin de Caen.

— Nous sommes donc originaires de départements différents ; moi, je suis né près de Valogne !

— Ce qui veut dire qu'une centaine de kilomètres à peine séparent nos lieux de naissance. Savez-vous, monsieur, qu'ici, à des milliers de lieues de la patrie, nous pouvons prétendre être nés à l'ombre du même clocher.

Instinctivement, pendant ce dialogue, M. Josselin avait repris le chemin de la ferme, où il comptait confier son nouvel hôte aux bons soins de Paméla.

Suivi du gredin qu'il introduisait si imprudemment chez lui, il allait franchir le seuil de sa demeure, quand il vit déboucher, d'une allée, Mlle Zézette, les cheveux en désordre, le visage couvert de pleurs et la poitrine haletante par l'effort d'une longue course.

— Père ! père ! un malheur est arrivé, le pauvre Zimbo !... Ah ! les méchants ! les méchants !...

Un sanglot coupa la parole de l'enfant, elle éclata en une crise de larmes et il fut impossible d'en tirer davantage.

Mais M. Josselin ne devait pas tarder à être instruit de ce qui se passait.

A l'instant même, il vit sortir du fourré un groupe de domestiques nègres, avançant avec précaution et portant, sur un brancard improvisé au moyen de broussailles, une forme humaine, immobile, raide comme un cadavre.

Le fermier reconnut aussitôt le corps du vieux Zimbo.

Ne sachant que penser, il alla au devant des porteurs, qui, à son approche, déposèrent leur fardeau sur le sol.

Remettant à plus tard les questions assez oiseuses pour le moment, il se pencha sur le corps du nègre et appuya l'oreille à l'endroit du cœur.

— Dieu soit loué ! Il vit encore, dit-il.

Son regard s'arrêta sur l'échine et sur les reins du pauvre diable qui étaient marqués de raies sanglantes.

Immédiatement il eut l'intuition de ce qui s'était passé.

— Ce malheureux est tombé sous le fouet, pensa-t-il.

Et se tournant vers l'habitation des Blackbaern :

— Les misérables ! Je ne connais qu'eux pour commettre de pareils crimes.

— De qui parlez-vous, monsieur ? demanda le vicomte.

M. Josselin n'entendit pas ou feignit de ne pas entendre.

Il ordonna aux nègres de transporter le corps aux « Chevillettes ».

Lui-même les précéda et, ayant pris dans son cabinet les objets de pansement que chaque fermier transvaalien garde toujours en réserve, il se mit à prodiguer au blessé des soins, peut-être inexpérimentés, mais qui produisirent leur effet.

Pendant ce temps, il questionnait les domestiques.

Ceux-ci, se rendant de bonne heure au travail, avaient trouvé le corps du vieux nègre étendu dans un ravin, au bord de la route, à peine tracée, qui conduisait à la ferme. Tout d'abord, ils crurent à la mort du vieillard, mais, à certains indices, qui n'échappent jamais à ce rudes enfants de la nature, ils avaient constaté que la vie n'avait pas complètement abandonné ce pauvre corps. En même temps, ils remarquèrent les traces du fouet sur l'échine du malheureux. Ils exprimèrent sur ses lèvres le suc d'une herbe dont ils connaissaient les propriétés toniques. Puis ils entreprirent de le conduire à la ferme.

C'est tout ce qu'ils savaient, tout ce qu'ils pouvaient raconter pour le moment. Mais, à leurs grands gestes, à leur mimique menaçante, il était clair qu'ils avaient eu la même pensée que leur maître.

Dans leur esprit, l'auteur de cet acte abominable n'était, ne pouvait être que Jim Blackbaern, dont l'excessive brutalité était connue.

Quant au vicomte du Blaisois, il avait assisté à cette scène en affectant les apparences de la plus grande impassibilité.

— Puis-je vous être utile ? avait-il demandé au maître de la maison.

— Non, monsieur ! pas pour le moment, vous devez être fatigué et probablement avez-vous faim. Ma fille va vous conduire à l'office où Paméla vous servira à déjeuner.

Gaston s'inclina et suivit Mlle Zézette qui, bien à contre cœur, abandonna son ami Zimbo pour guider par la maison l'hôte de son père.

Dans la cuisine, un déjeuner frugal fut servi au vicomte ; celui-ci, qui s'était copieusement lesté chez ses complices, y fit honneur pour la forme.

A sa grande satisfaction, les choses se passèrent ainsi qu'il l'avait prévu.

Mlle Zézette, impatiente d'avoir des nouvelles de Zimbo, ne tarda pas à quitter la cuisine, bientôt suivie de Paméla.

Le bandit se trouvait seul.

En homme essentiellement pratique, il résolut de mettre à profit le désarroi qui régnait dans la ferme.

La cuisine où il était l'intéressait peu.

L'oreille tendue, prêt à se dérober à la moindre alerte, il explora les pièces latérales.

C'est ainsi qu'il arriva au cabinet de travail, dont le fermier avait laissé la porte ouverte.

D'un regard rapide, inquisiteur, il explora la pièce.

— Rien de particulier, murmura-t-il, je crois que mes amis les Blackbaern se sont fourrés le doigt dan l'œil et que mon nouveau patron est réellement ce qu'il paraît, un honnête imbécile !

(A suivre).

CHOCOLAT D'AIGUEBELLE
CACAO D'AIGUEBELLE
Dépôt : 74 bis, rue Nationale, LILLE

Le gérant : Ch. VÉRIN.
Imp. *Croix du Nord*, 15, r. d'Angleterre, Lille.